

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 08478  
Numéro SIREN : 489 587 410  
Nom ou dénomination : 3 S

Ce dépôt a été enregistré le 10/04/2019 sous le numéro de dépôt 23403



20190234032017

DATE DEPOT : 10/04/2019

N° DE DEPOT : 23403

N° GESTION : 2006B08478

N° SIREN : 489587410

DENOMINATION : 3 S

ADRESSE : 155 BLD HAUSSMANN 75008 PARIS

MILLESIME : 2017


« 3S »  
Société par actions simplifiée  
Au capital de 5 534 000 Euros  
155, boulevard Haussmann  
75008 Paris

RCS PARIS B 489 587 410

Greffe du tribunal  
de commerce de Paris  
Acte déposé le :

10 AVR. 2019

Sous le N° :

23403 

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2017

Sur proposition du Président, les associés décident d'affecter le résultat de l'exercice qui s'élève à € 2 906,80 ainsi qu'il suit :

Affectation du résultat proposée :	€
- Bénéfice de l'exercice	2 906,80
- Prélèvement sur le report à nouveau	2 268,20
- Affectation à la réserve spéciale	5 175,00
- Solde reporté à nouveau	0,00
<i>(Report à nouveau après affectation du résultat</i>	<i>4 056 785,10)</i>

La réserve spéciale concerne l'acquisition d'œuvres d'artistes vivants ; elle est constituée en application de l'article 238 bis AB du CGI

Cette résolution, mise aux voix, est.....

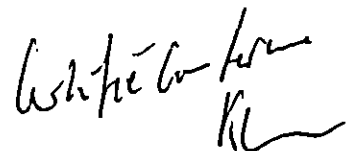
RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 27 FEVRIER 2018

Sur proposition du Président, les associés décident d'affecter le résultat de l'exercice qui s'élève à € 2 906,80 ainsi qu'il suit :

Affectation du résultat proposée :	€
- Bénéfice de l'exercice	2 906,80
- Prélèvement sur le report à nouveau	2 268,20
- Affectation à la réserve spéciale	5 175,00
- Solde reporté à nouveau	0,00
<i>(Report à nouveau après affectation du résultat</i>	<i>4 056 785,10)</i>

La réserve spéciale concerne l'acquisition d'œuvres d'artistes vivants ; elle est constituée en application de l'article 238 bis AB du CGI.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.





**Serge MEHEUST**

---

10, Avenue de Messine – 75008 PARIS – Tél +33 (0)1 53 67 70 50 – Fax +33 (0)1 53 67 70 55 – sefac@sefac-sma.fr

---

Aux Associés  
3S  
Société par Actions Simplifiée  
155, boulevard Haussmann  
75008 PARIS

Mesdames, Messieurs,

## **OPINION**

---

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société 3S relatifs à l'exercice clos le 31 août 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **FONDEMENT DE L'OPINION**

---

### *Référentiel d'audit*

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *Indépendance*

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2016 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

## **JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS**

---

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 août 2017 s'établit à 1 275 487 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Liste des filiales et participations » de l'annexe.

Mes travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

J'ai procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

## **VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES**

---

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

---

## **RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

## **RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

---

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 5 janvier 2018

**Le Commissaire aux comptes :**



**Serge MEHEUST**

**Membre de la Compagnie Régionale de Paris**


**Bilan actif**

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2017	Net 31/08/2016
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage Industriels				
Autres immobilisations corporelles	285 733		285 733	255 933
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	5 101 949	3 826 462	1 275 487	1 275 487
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	8 236 111		8 236 111	8 236 111
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>13 623 793</b>	<b>3 826 462</b>	<b>9 797 331</b>	<b>9 767 531</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	174 604		174 604	1 756
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement	1 501 625		1 501 625	1 501 825
Disponibilités	74 665		74 665	230 129
Charges constatées d'avance (3)				
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 750 893</b>		<b>1 750 893</b>	<b>1 733 510</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>15 374 686</b>	<b>3 826 462</b>	<b>11 548 225</b>	<b>11 501 041</b>


**Bilan passif**

	31/08/2017	31/08/2016
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	5 534 000	5 534 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 047 500	1 047 500
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	553 400	553 400
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	4 595	
Autres réserves		
Report à nouveau	4 059 053	4 033 524
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>2 907</b>	<b>30 124</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>11 201 455</b>	<b>11 198 548</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 260	4 260
Dettes fiscales et sociales	342 509	198 233
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		100 000
Produits constatés d'avance (1)		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>346 769</b>	<b>302 493</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>11 548 225</b>	<b>11 501 041</b>

## Compte de résultat

	France	Exportations	31/08/2017	31/08/2016
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 034 940		1 034 940	918 925
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>1 034 940</b>		<b>1 034 940</b>	<b>918 925</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			2	1 313
<b>Total produits d'exploitation (I)</b>			<b>1 034 942</b>	<b>920 238</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			402 383	434 248
Impôts, taxes et versements assimilés			4 958	5 577
Salaires et traitements			415 495	345 492
Charges sociales			168 629	136 775
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			2	1
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>			<b>991 465</b>	<b>922 092</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>43 478</b>	<b>-1 855</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>				
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée (III)</b>				
<b>Perte supportées ou bénéfice transféré (IV)</b>				
<b>Produits financiers</b>				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif Immobilisé (3)				14 101
Autres intérêts et produits assimilés (3)			71 977	75 127
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total produits financiers (V)</b>			<b>71 977</b>	<b>89 228</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				34
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total charges financières (VI)</b>				<b>34</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>71 977</b>	<b>89 194</b>
<b>RESULTAT COURANT avant Impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>115 455</b>	<b>87 340</b>

## Compte de résultat (suite)

	31/08/2017	31/08/2016
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		1
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		38
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>		<b>40</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	49 516	
Sur opérations en capital		51
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>49 516</b>	<b>51</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-49 516</b>	<b>-11</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	63 032	57 204
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>1 106 919</b>	<b>1 009 505</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>1 104 013</b>	<b>979 381</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>2 907</b>	<b>30 124</b>

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SAS 3S

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2017, dont le total est de 11 548 225 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 907 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2016 au 31/08/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/11/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2017 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

En outre, la société a choisi la présentation simplifiée des comptes annuels prévue à l'article L. 123-16 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rebais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## **Règles et méthodes comptables**

### **Créances**

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **Produits et charges exceptionnels**

---

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

 **Faits caractéristiques****Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable**

---

Un contrôle fiscal portant sur les trois exercices clos en 2013, 2014 et 2015 a conduit à un redressement en matière de taxe sur les salaires, enregistré dans le résultat exceptionnel.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations Incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	255 933	29 800		285 733
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>255 933</b>	<b>29 800</b>		<b>285 733</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	5 101 949			5 101 949
- Autres titres immobilisés	8 236 111			8 236 111
- Prêts et autres Immobilisations financières				
<b>Immobilisations financières</b>	<b>13 338 060</b>			<b>13 338 060</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>13 593 993</b>	<b>29 800</b>		<b>13 623 793</b>

## Notes sur le bilan

### Immobilisations corporelles

Les autres immobilisations corporelles sont constituées d'œuvres d'art, non amortissables.

### Immobilisations financières

Le poste "Autres titres immobilisés" concerne un contrat de capitalisation, analysé comme un produit de placement unique et dont aucun produit ne peut être considéré comme étant certain à la clôture. En application de l'article L-123-21 du Code de commerce, les produits du placement ne peuvent être comptabilisés en résultat qu'à l'issue du contrat ou lors des rachats partiels, considérés comme des cessions. Fiscalement il est fait application des dispositions de l'article 238 septies E du CGI.

### Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS COMPAGNIE FIDUCIAIRE 75008 PARIS	100 000	38 355	99,99	294
- Participations (détenues entre 10 et 50% )				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	5 101 949	1 275 487			
- Participations (détenues entre 10 et 50% )					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Les titres immobilisés concernent une société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes. Les titres de la société détenue sont dépréciés à hauteur de 75% de leur valeur brute. Cette dépréciation correspond à une analyse objective des performances de la filiale.

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 174 604 €

Et se ventile

- A moins d'un an 174 604 €

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 534 000,00 € décomposé en 55 340 titres d'une valeur nominale de 100,00 €.

Le résultat de l'exercice précédent a été reporté à nouveau, sous déduction de l'affectation à une réserve spéciale, constituée en application de l'article 238 bis AB du CGI, relative à l'acquisition d'œuvres d'artistes vivants.

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 346 769 €

Et se ventile

- A moins d'un an 346 769 €

#### Charges à payer

Les charges à payer sont incluses dans les postes suivants du passif:

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 260
Dettes fiscales et sociales	219 858
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>Total</b>	<b>224 118</b>

## Notes sur le compte de résultat

### Chiffre d'affaires

---

La société a réalisé au cours de l'exercice un chiffre d'affaires de 1 034 940 €, correspondant aux honoraires facturés au titre de prestations de services pour 638 000 € d'une part, au titre de missions de commissariat aux comptes, d'expertise comptable et conseil pour 396 940 € d'autre part.

### Charges et produits d'exploitation et financiers

---

#### Résultat financier

Les produits financiers résultent principalement des revenus en provenance des titres de FCPI détenus par la société.

### Charges et Produits exceptionnels

---

#### Résultat exceptionnel

Un contrôle fiscal portant sur les trois exercices clos en 2013, 2014 et 2015 a conduit à un redressement en matière de taxe sur les salaires à hauteur de 42 487 € assorti de pénalités pour 7 029 €.